

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

# **DIMENSIONS ORGANISATIONNELLES DE L'ACCUEIL ET DE L'EDUCATION DU JEUNE ENFANT**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET ENSEIGNEMENT**

<p><b>CODE : 985408U36D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ...  
sur avis conforme du Conseil général**

# **DIMENSIONS ORGANISATIONNELLES DE L'ACCUEIL ET DE L'EDUCATION DU JEUNE ENFANT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

## **1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de prendre en compte des dimensions organisationnelles, dans un contexte multisocial et multiculturel, de l'accueil et l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'acquérir les fondements théoriques relatifs à la sociologie des organisations ;
- ◆ d'étudier une situation professionnelle à l'aide de repères fournis par des méthodologies d'analyse organisationnelle ;
- ◆ de concevoir une stratégie d'interventions dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant tenant compte de cette analyse.

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

*A partir d'un document écrit, s'appuyant sur des sources référencées et fiables, traitant au sens large du domaine de formation, par écrit et oralement, dans le respect des règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe,*

- ◆ résumer en identifiant la problématique et les idées essentielles ;
- ◆ émettre une critique :
  - en développant une réflexion structurée,
  - en développant des arguments et des contre-arguments,
  - en explicitant sa position personnelle.

### **2.2 Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*à partir de situations professionnelles,  
dans le respect d'un cadre éthique et déontologique,*

- ◆ de définir et d'illustrer des concepts et des processus relatifs à la sociologie des organisations ;
- ◆ d'analyser la (les) situation(s) d'un point de vue organisationnel en tenant compte :
  - des paramètres inhérents aux situations,
  - de la dimension stratégique de l'organisation du service,
  - des missions et valeurs du milieu d'accueil,
  - de la dimension collective du travail d'accueil et d'éducation du jeune enfant,
  - du mandat qui lui est donné ;
- ◆ d'identifier l'impact du fonctionnement de l'organisation sur le travail d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de développer des pistes d'intervention dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant visant un changement, sur la base :
  - de l'analyse de l'organisation,
  - des logiques institutionnelles et communicationnelles,
  - des facteurs idéologiques et culturels.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ **niveau de précision** : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ **niveau de cohérence** : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ **niveau d'intégration** : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ **niveau d'autonomie** : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

#### 4.1. Sociologie des organisations

*sur base de diverses situations organisationnelles,*

- ◆ d'identifier les statuts, les rôles, les responsabilités, les valeurs, les missions, les mandats... des différents intervenants et de préciser leur place dans l'organisation ;
- ◆ d'identifier les différentes composantes de l'organisation et les différentes logiques de fonctionnement ;
- ◆ de repérer les tensions, les conflits, les convergences entre les objectifs et les enjeux individuels et collectifs ;
- ◆ de repérer les opportunités et les contraintes de l'organisation, y compris les compétences et les ressources, nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels ;
- ◆ d'analyser l'organigramme du milieu d'accueil, de développer une approche stratégique de l'organisation et de prendre en compte le rôle de l'informel dans l'organisation ;

- ◆ de définir les concepts de créativité, de pouvoir, d'autorité et les éléments de base de l'analyse stratégique (acteur, zone d'incertitude, marge de liberté, système d'action...);
- ◆ d'illustrer des problématiques relatives aux ressources humaines dans l'organisation telles que la motivation et l'identité professionnelle.

#### 4.2. Méthodologie de l'analyse organisationnelle

*sur base de diverses situations organisationnelles,*

- ◆ d'interroger les logiques institutionnelles et les logiques d'acteurs par une approche classique et stratégique des organisations : les rapports de pouvoir, l'organisation du travail, l'espace, l'organigramme, les finalités et objectifs, la circulation de l'information, les modes de décision et de coordination ;
- ◆ d'analyser des logiques institutionnelles et communicationnelles au regard de différents concepts tels que : règles, système de communication, stratégies de pouvoir notamment par pression et légitimation, modes de coopération et d'engagement, rapport à l'environnement ;
- ◆ de situer un événement dans son contexte organisationnel et son environnement, notamment multisocial et multiculturel ;
- ◆ d'identifier les facteurs qui engendrent des répercussions sur le système (coopération, conflit, violences institutionnelles...);
- ◆ de mener une analyse du jeu des acteurs ;
- ◆ de détecter les ressources et résistances au changement et à l'innovation, y compris les facteurs culturels / idéologiques, et de voir dans quelle mesure elles peuvent agir comme des leviers pour l'action ou au contraire comme des freins ;
- ◆ de développer à partir des analyses, des stratégies d'interventions ;
- ◆ de porter un regard critique et constructif sur le fonctionnement de l'organisation.

#### 5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Méthodologie de l'analyse organisationnelle », il est recommandé de ne pas dépasser 20 étudiants.

#### 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Sociologie des organisations	CT	B	16
Méthodologie de l'analyse organisationnelle	CT	F	16
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	8
<b>Total des périodes</b>			<b>40</b>
<b>ECTS</b>			<b>4</b>